DEPARTEMENT DES LANDES COMMUNE DE TARTAS ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23 Nombre de présents : 17 Nombre de votants : 20 Date de convocation : 22/02/2012

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 28 février 2012

--- 000 ---

L'an deux mille douze, le vingt-huit février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents: MM. BROQUÈRES (a procuration pour Melle ULMANN), de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS (a procuration pour M. LASSUS), DUCASSE, Mmes BERBILLE (a procuration pour Mme DUBUN), ROLLIN, MM. DUPOUY, MARSAN (a procuration pour M. CABANNES), Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Mmes DEHEZ-BATISTA (a procuration pour Melle POLESE), LEFORT.

Etaient excusés : M. CABANNES (a donné procuration à M. MARSAN), Melle POLESE (a donné procuration à Mme DEHEZ-BATISTA), Mme DUBUN (a donné procuration à Mme BERBILLE), MM. LASSUS (a donné procuration à M. BATS), MOUCHEBOEUF, Melle ULMANN (a donné procuration à M. BROQUÈRES).

Un scrutin a eu lieu, Melle DAVERAT Caroline a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance A Délibération n°6

DELIBERATION

Rapporteur: M. de ZANET

<u>OBJET</u>: Vote compte administratif et compte de gestion 2011 de la Ville de TARTAS budget annexe «Régie Fêtes et animations »

Il est proposé d'approuver les résultats suivants pour 2011 :

BUDGET ANNEXE REGIE MUNICIPALE « FETES ANIMATIONS »:

Budget annexe Régie Fêtes Animations	RESULTATS 2011
Dépenses réalisées :	68 585,46 €
Recettes réalisées :	68 863,36 €
Soit un excédent de clôture de :	277,90 €

Il est précisé que les résultats de compte administratif du budget annexe « fêtes et animations » 2011 de la Ville sont identiques à ceux du compte de gestion.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur,

A l'unanimité,

ADOPTE le compte administratif 2011 et le compte de gestion 2011 de la Ville de TARTAS budget annexe « fêtes et animations ».

Il est précisé que le Maire, s'est retiré et n'a pas participé au vote.

Mme DEGOS Dominique, adjointe au maire, n'a pas participé au vote.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,